



BONNE NOUVELLE !

Chères ressources,

J'ai le plaisir et la chance de vous annoncer que le président du Conseil du Trésor, Monsieur Christian Dubé, vient d'annoncer durant une rencontre téléphonique qu'une mesure temporaire et rétroactive au 13 mars 2020 sera accordée à l'ensemble des ressources pour les prochaines semaines. Cette mesure s'additionne à celle déjà obtenue de 20% des dépenses de fonctionnement raisonnables. C'est une augmentation de 9,69\$ par jour et c'est pour chaque place OCCUPÉE.

Dans les prochains jours, nous recevrons les informations pour les modalités, mais pour le moment nous savons que le montant sera rétroactif au 13 mars dernier, mais nous n'avons aucune information concernant quand l'ajustement et le dépôt seront faits. MERCI D'ÊTRE INDULGENT AVEC NOUS.

La ministre responsable des aînées, Madame Marguerite Blais qui été présente lors de l'appel téléphonique et qui a entendu nos demandes reconnaît notre travail et tient à nous remercier pour notre dévouement auprès des enfants.

De plus, Madame Édith Lapointe négociatrice en chef du gouvernement s'est présentée à nous, elle reprend les rênes pour débiter rapidement les négociations et elle nous assure d'avoir les mandats nécessaires pour commencer. J'avais l'inquiétude qu'avec la pandémie que les négociations de notre entente collective soient remises pour plus tard, mais il semblerait que le gouvernement tient à ce qu'elles soient soutenues pour pouvoir obtenir un résultat satisfaisant pour tous dans les prochaines semaines (prochains mois).

Je suis heureuse de vous faire l'annonce et encore une fois merci de votre confiance envers l'équipe de la FFARIQ.

Geneviève Rioux  
Présidente FFARIQ